

méry,
mag.

avril 2024



Sommaire

p.3 Mot du Maire

p.4 Etat civil

p.5 Les agents communaux

p.6 Méry urbanisme

p.7 Méry travaux

p.8 Méry en chiffres

p.10 Méry environnement

p.12 Méry école

p.14 Planet'jeunes

p.15 Méry animation

p.16 Méry CAS

p.17 Méry vie associative

p.21 Méry pratique



Directeur de la publication : Nathalie Fontaine
Création et conception : TOUPIC
Crédits photos : © Mairie de Méry
Imprimeur : Imprimerie de Savoie - Chambéry
Tiré à 1200 exemplaires
Périodicité : Semestrielle
Dépôt légal : Avril 2024



Madame, Monsieur,
Chères Mérolaines, chers Mérolains,

Au moment où vous lirez ce magazine, le printemps aura fait son apparition.

Le monde dans lequel nous vivons et l'actualité quotidienne peuvent nous inquiéter et nous laisser croire à un avenir difficile.

Mais je souhaite regarder l'avenir avec optimisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme béat et déconnecté de la réalité, qui nous confronte à un contexte écologique, économique et international difficile.

Heureusement, il y a une autre réalité, celle que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mise en avant dans notre pays : la générosité et les initiatives des bénévoles, le dynamisme et la créativité des entrepreneurs et de leurs équipes, des commerçants et des artisans, le talent des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme des agents du service public, la mobilisation et la présence sur le terrain des élus...

Je rencontre chaque jour des personnes de tous les âges dont les idées, les initiatives, le savoir-faire, le sens de l'innovation, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation et qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de maire : être là avec eux, pour eux, afin d'améliorer encore notre si belle commune.

Je suis consciente qu'il restera toujours des choses à faire. Soyez assurés que la motivation de l'équipe reste pleine et entière. Les élus ont en commun la même passion : s'investir au service des Mérolains et des Mérolaines.

Je tiens à remercier leur engagement sans faille à mes côtés, afin que Méry reste une commune où il fait bon vivre.

Bonne lecture,
Bien à vous.

Nathalie Fontaine
Votre Maire

naissances



Lyanna ROSSET-MAZARIN	Née le 07/01/2023
Ambre SINDZINGRE	Née le 12/01/2023
Justine GOMOT	Née le 28/01/2023
Lino OLLERO	Né le 28/01/2023
Charlie PANGAUD	Née le 07/03/2023
Ziad AIT KHOUYA	Né le 29/03/2023
Gabriel CARINCOTTE	Né le 23/04/2023
Paul BERHTET GILQUIN	Né le 22/05/2023
Paul DE LAAGE DE MEUX	Né le 30/05/2023
Elio DREVET	Né le 04/06/2023
Célestin MUNIER	Né le 20/06/2023

Melvyn LACHASSE	Né le 06/07/2023
Charles AMMEUX	Né le 12/07/2023
Leyo IANNONE	Né le 14/07/2023
Alba CUOQ MARTIN	Née le 17/07/2023
Eva JARRET	Née le 17/07/2023
Helin CAKIR	Née le 18/07/2023
Charlotte CAMMAS	Née le 19/07/2023
Titouan LEBUGLE	Né le 30/09/2023
Mina CHADY	Née le 22/10/2023
Gaston BONNIN	Né le 10/11/2023
Jennah MESSIN	Née le 23/11/2023
Camille REVIL MARTIN	Né le 12/12/2023

baptême civil

Marlène THOMAS le 23/09/2023



mariages

Muriel GAY & Alexis JARRE	mariés le 07/01/2023
Claire DUPORT & Renaud VERHOOSTE	mariés le 29/04/2023
Anne-Catherine BARBERET & Pascal HARLEAUX	mariés le 06/05/2023
Chloé DE CASTRO PINTO & Anthony DA COSTA	mariés le 02/06/2023
Caroline JAL & Alexandre MERTZ	mariés le 03/06/2023
Noémie BRESSANGE & Thomas CHANETHOM	mariés le 24/06/2023
Suzanne BERTHOU & Thomas CROCHON	mariés le 08/07/2023
Catherine BELLISSIMO & Pascal GARNERO	mariés le 16/09/2023

décès

Gilbert EXERTIER	décédé le 31/12/2022 A l'âge de 97 ans
Henri PIAGUET	décédé le 13/04/2023 A l'âge de 81 ans
Stéphane LORENZO	décédé le 23/05/2023 A l'âge de 49 ans
Jacqueline GHIAZZA	décédée le 11/07/2023 A l'âge de 84 ans
Noëlle LASSIOUVE	décédée le 12/10/2023 A l'âge de 73 ans
Ginette BLACHON	décédée le 7/12/2023 A l'âge de 99 ans
Mireille DE SAINT LEGER	décédée le 19/12/2023 A l'âge de 86 ans

Les Agents communaux

Service administratif



Isabelle ROUSSEAU
Directrice Générale des Services



Magaly CHAUVIN
Accueil, Population, Vie Associative



Elora DRIVET
Urbanisme, Travaux, Ressources Humaines



Ingrid EXBRAYAT
Communication Manifestations, Service Enfance

Service technique



Jean BESSEYRE
Bâtiments

Service technique



Emeric GAUTHIER
Bâtiments, Espaces verts



Olivier REVOL
Espaces verts

ATSEM, services périscolaires et entretien



Sylvie ARONDEL



Emmanuelle CHAMPIER



Carole COCHET



Audrey DUSONCHET



Jessica GROSJEAN



Virginie JOSSI



Nathalie LETELLIER



Laetitia MAGNIN



Célia MOSER



Sophie REIX



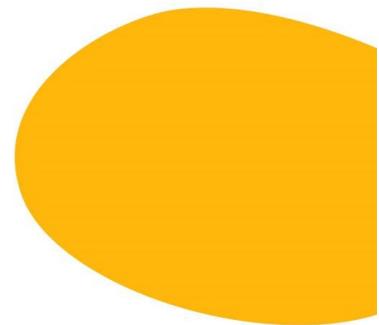
Sophie TRAVERSAZ



Anyssa



Aurore



Infos et chiffres utiles

Le service urbanisme de la commune a instruit en 2023 :

- 23 permis de construire
- 38 déclarations préalables de travaux
- 40 certificats d'urbanisme

Depuis Septembre 2022, Elora DRIVET est l'agent en charge de l'urbanisme. Disponible du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30, n'hésitez pas à la contacter pour lui poser toutes vos questions.

Le PLUI Grand Lac évolue !

Modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) Grand Lac.

Le projet de modification n°2 concerne toutes les communes du territoire de l'ex-CALB, à savoir : Aix-les-Bains, Bourdeau, Brison St-Innocent, Drumettaz-Clarafond, Grésy-sur-Aix, La Chapelle du Mont du Chat, Le Bourget du Lac, Le Montcel, Méry, Moux, Ontex, Pugny-Châtenod, St Offenge, Tresserve, Trévignin, Viviers du Lac et Voglans.

Par délibération du 12 décembre 2023, le conseil communautaire a prescrit la modification n°2 du PLUI ex CALB, a défini les objectifs poursuivis, les modalités de concertation préalable et a décidé la réalisation d'une évaluation environnementale.

Pour rappel, une modification ne permet pas (L. 153-36 et L. 153-31 du Code de l'Urbanisme) :

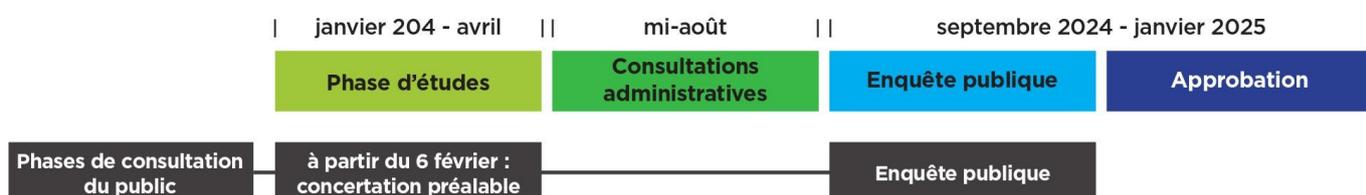
- de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière,
- de réduire une protection,
- de changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Objets de la modification

Cette modification n°2 a pour objectif des évolutions des différentes pièces du PLUI : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), règlements écrits, règlements graphiques (zonages), annexes. Les objets sont variés.

Pour toutes informations, contactez : urbanisme-planification@grand-lac.fr

Planning prévisionnel de la Modification N°2 du PLUI ex-CALB.



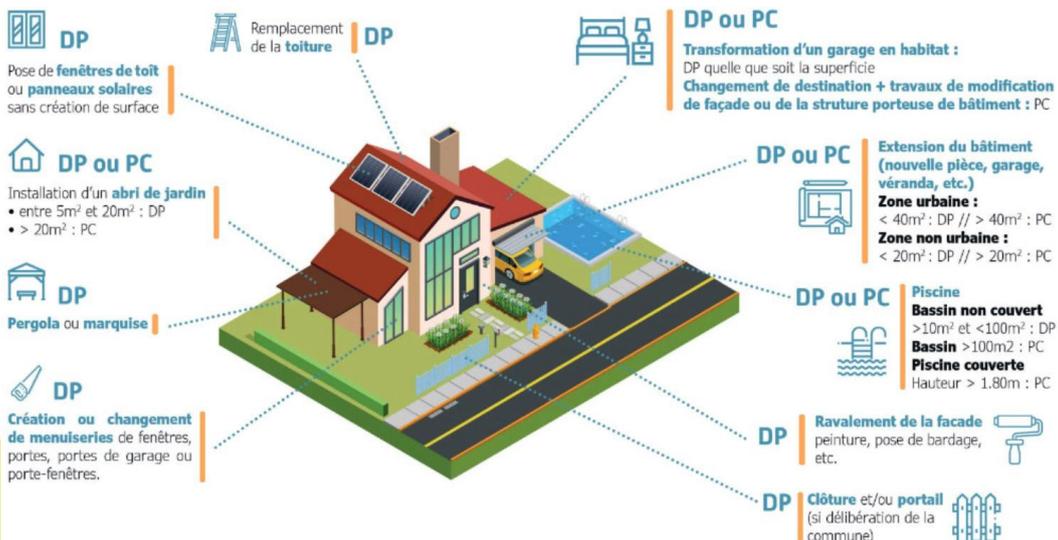
Vous avez un projet d'urbanisme ?

Ayez le réflexe de consulter la page urbanisme du site internet de la commune.

Etant donné les changements très réguliers des CERFA notamment, elle est régulièrement mise à jour et complétée :

- CERFA au format PDF et informations concernant son remplissage
- Explications du circuit et des délais d'instruction
- Coordonnées de l'architecte-conseil

QUELLE AUTORISATION AVANT DE COMMENCER DES TRAVAUX ? ON FAIT LE POINT !



Travaux réalisés en 2023

Continuation du rafraîchissement de la peinture de l'école maternelle.

Réfection du chemin des Exertiers et du chemin des Grands Jets.



Chemin des Exertiers



Chemin des Grands Jets

Remplacement de la conduite d'eau potable sur toute la longueur de la route des Briques et d'une partie de l'assainissement (travaux effectués pour le compte de Grand Lac).



Aménagement de la route des Briques :

- Création d'une voie partagée, comme le veut la législation, pour les piétons et les cyclistes dans le sens montant.
- Reprise des trottoirs.
- Remplacement des mâts d'éclairage obsolètes par des mâts à leds.
- Sécurisation de la route par la création de plateaux au droit des lotissements
Fin des travaux prévue début du deuxième trimestre 2024.



Zone 2 PAE des Jacquiers :

- Enfouissement des réseaux secs.
- Mise en place de mats d'éclairage à leds.
- Mise en sécurité de la zone par la réalisation de trottoirs et une signalisation au sol.
- Fin des travaux prévue aux cours du premier trimestre.





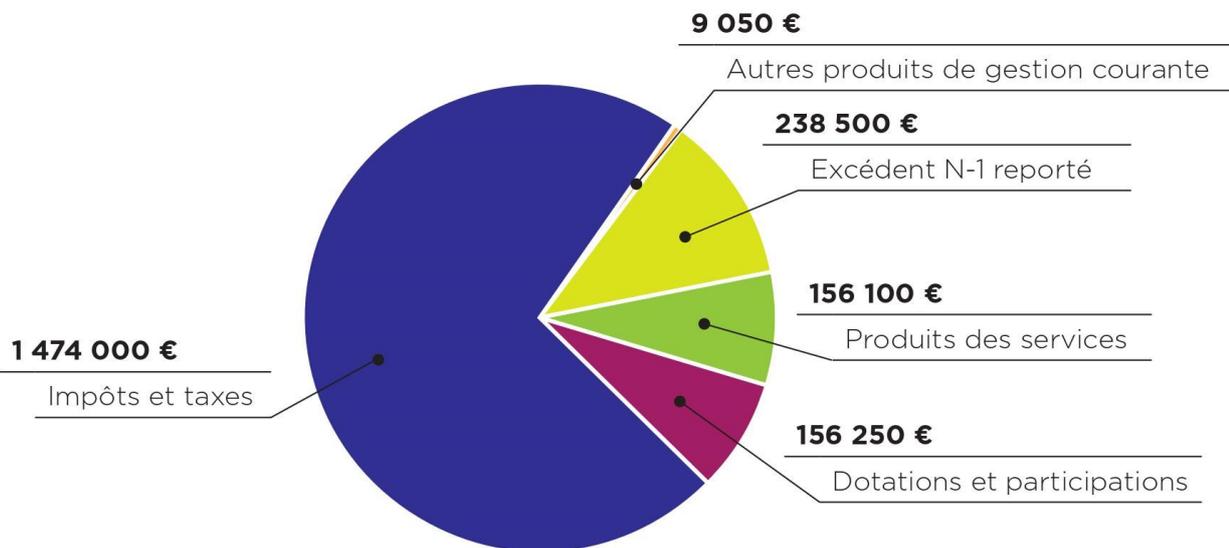
PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité de la part communale sur le territoire pour l'année 2023 et à venir, sous réserve de conserver une capacité d'investissement suffisante pour mener à bien des projets essentiels.

budget fonctionnement

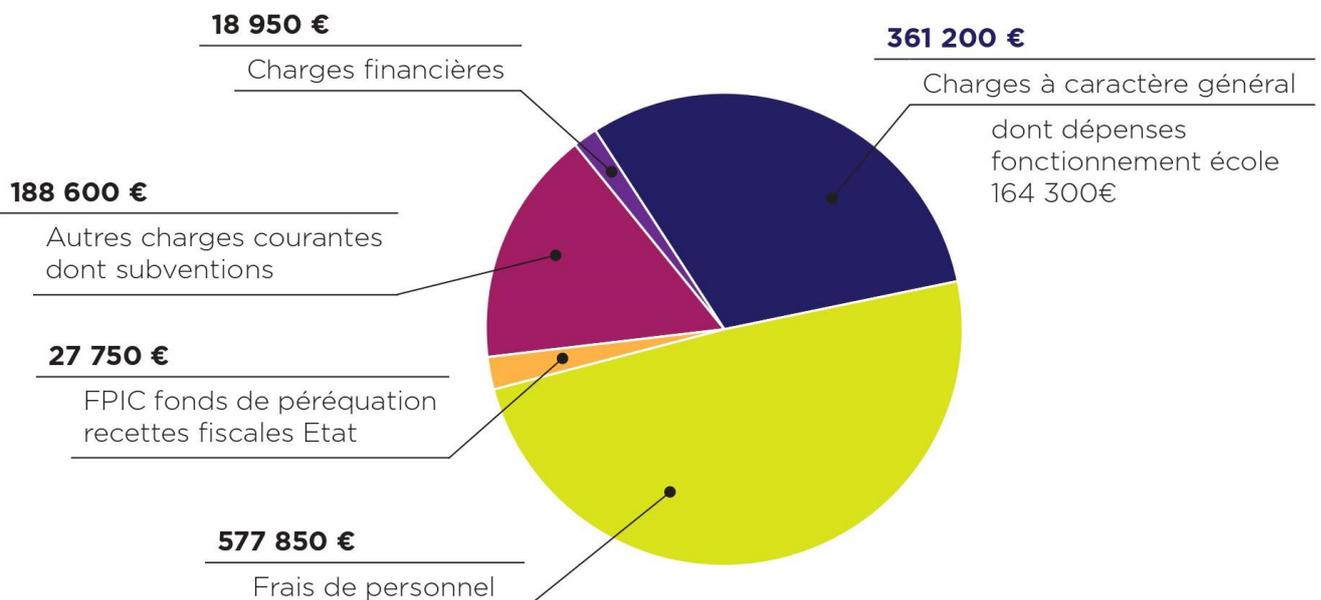
Recettes de fonctionnement |

● 2 033 900 €



Dépenses de fonctionnement |

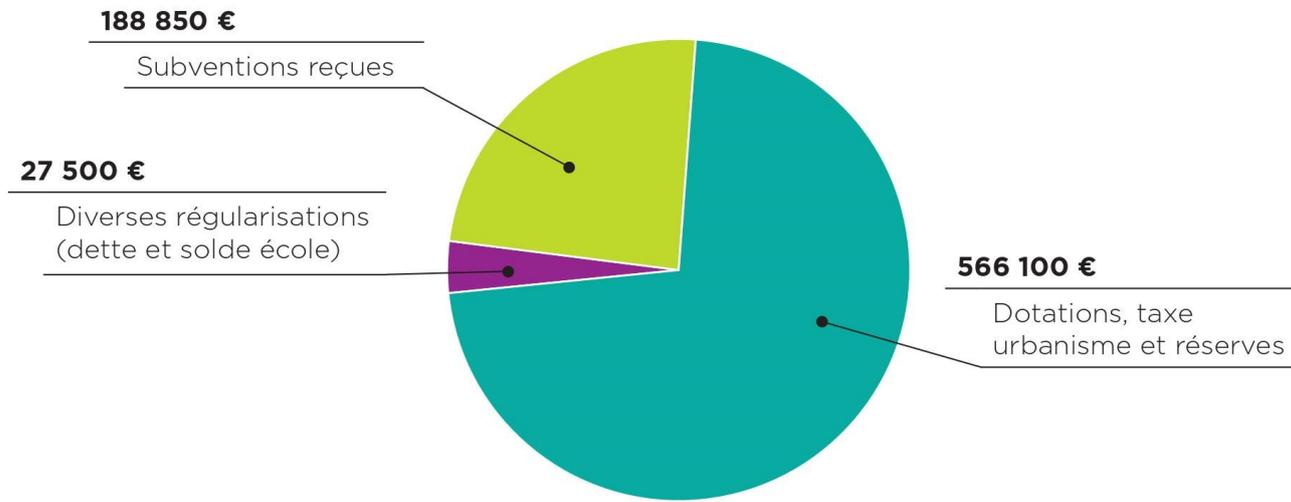
● 1 174 350 €



budget investissement

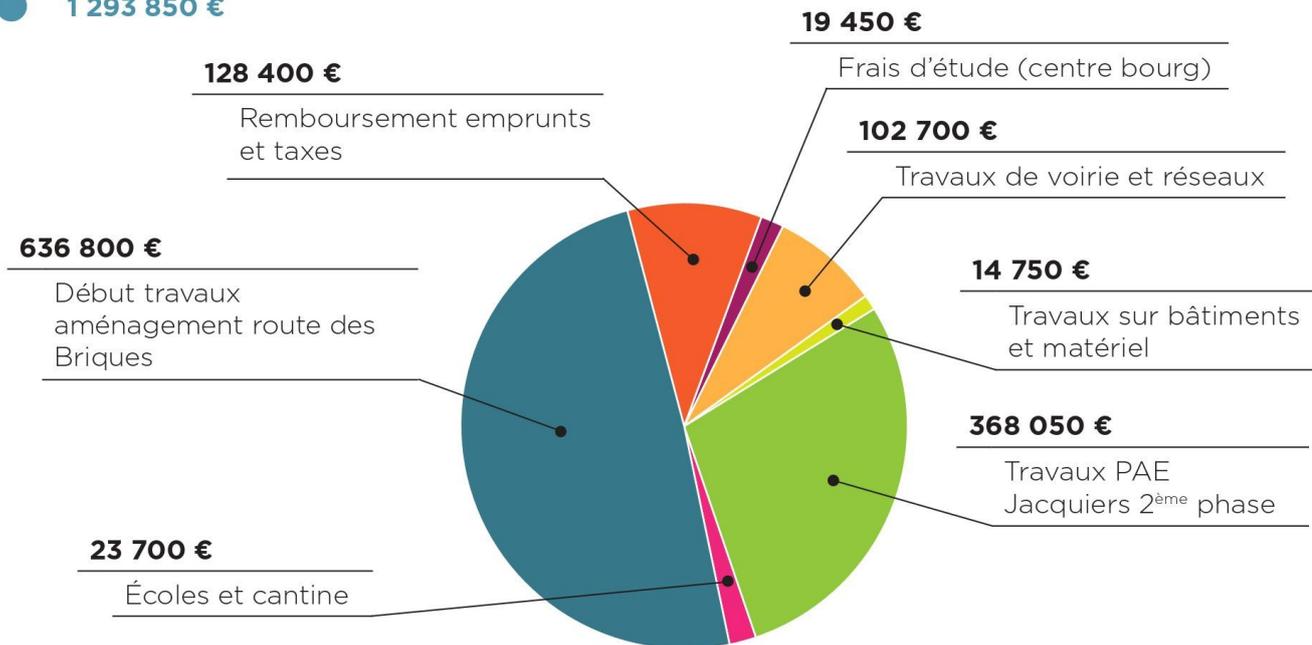
Répartition des recettes d'investissement 2023

● 782 450 €



Répartition des dépenses d'investissement 2023

● 1 293 850 €



Le Conseil Municipal du 29 janvier 2024 a constaté le bilan financier de la Commune pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Malgré les augmentations générales 2023 (énergie, consommations diverses, bases d'imposition de l'État), ce budget communal a été maîtrisé.

Le résultat de clôture, tenant compte du report des années antérieures, fait apparaître un excédent global important. L'exercice budgétaire 2023 a permis de poursuivre une dynamique d'investissement autofinancée.

Ainsi le budget communal 2023 présenté ci-dessus s'est employé à résoudre la délicate équation entre stabilité de fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité de services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie sans recours à l'emprunt.

Grâce à un bon excédent de fonctionnement de l'exercice 2023, la section d'investissement de l'exercice 2024 est conséquente et permettra d'engager plusieurs projets d'importance.

Que faire de mes végétaux ?

Le broyage

Cette technique consiste à broyer les végétaux pour pouvoir les utiliser au jardin. Vous pouvez les broyer à la tondeuse.

Mise à disposition du broyeur sur la commune : **du 13 au 22 mai 2024.**

Merci de vous adresser au secrétariat de la mairie. Tél : 04 79 63 56 70



Le mulching

Cette technique consiste à laisser la tonte de gazon sur place, pour qu'elle se décompose naturellement.



Le paillage

Cela consiste à recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de bois (dans le potager, sous une haie, dans un massif de fleurs, au pied des arbres fruitiers...). Les avantages sont nombreux : moins de mauvaises herbes, un sol plus riche, moins d'arrosages...

Pailler avec la tonte, c'est possible aussi : si vous ne souhaitez pas laisser la pelouse sur place avec la technique du mulching, vous pouvez la ramasser et l'utiliser pour pailler. Il est indispensable de la laisser sécher au soleil préalablement durant quelques jours et ne pas la tasser lorsque vous la pailler.

Le compostage

Le compostage de la pelouse, préalablement séchée et en petite quantité est possible. Les feuilles mortes et le broyat apportent également la matière brune et sèche indispensable dans le compost, en complément des déchets de cuisine.

Qu'avez-vous à y gagner ?

- **Du temps** : pas de remorque à charger et décharger, ni d'allers-retours à la déchetterie. Moins d'arrosage, de désherbage, d'entretien au jardin : selon Denis Pépin dans « Compost et paillis », 1h passée à valoriser les déchets végétaux et les recycler sous forme de paillis équivaut à 10h d'entretien du jardin avec de bien meilleurs résultats !
- **De l'argent** : moins de transport et donc de consommation de carburant, 30 à 40% d'eau en moins, plus besoin d'achats de produits phytosanitaires ni de paillis.
- **De l'énergie et une bonne conscience** : plus d'utilisation de produits nocifs pour l'environnement (faune et flore) et moins de désherbage.



Attention : Il est strictement interdit de brûler ses déchets végétaux car cela nuit gravement à la qualité de l'air et à la santé humaine. En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée (article 131-13 du code pénal).

Trier ses déchets alimentaires, c'est élémentaire !

Le tri des biodéchets devient obligatoire à partir du 1er janvier 2024.

Afin de s'inscrire dans les objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, Grand Lac déploie un schéma directeur de gestion des biodéchets sur l'ensemble du territoire.

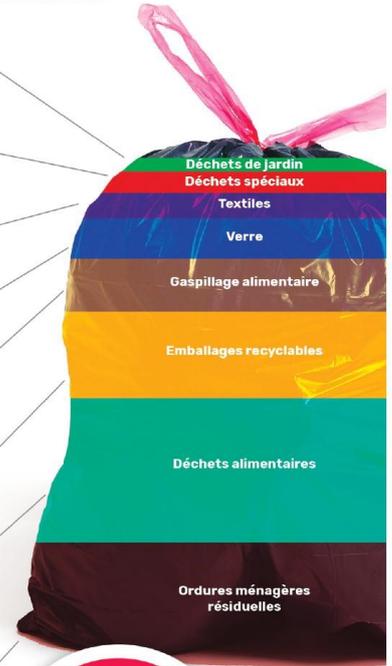
Grand Lac propose à tous ses habitants une solution de tri de ses déchets alimentaires :

- Mise à disposition gratuite d'un composteur pour les habitants disposant d'un jardin
- Mise en place d'une collecte des déchets alimentaires pour les logements collectifs. Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie.

Les déchets alimentaires, une ressource à valoriser !

Composition moyenne de la poubelle ménagère d'un habitant de Grand Lac (données 2021)

- Déchets de jardin 1,2 %**
À valoriser en paillage après broyage, en mulching ou compostage en complément des déchets alimentaires (Exemples : pelouse, branchage, feuilles mortes...)
- Déchets spéciaux 3 %**
À déposer en déchetterie (Exemples : pots de peinture, piles, ampoules, bois, petits appareils électriques et électroniques...)
- Textiles 3,2 %**
À déposer dans les bornes textiles (Exemples : vêtements, chaussures, maroquinerie...)
- Verre 6 %**
À déposer dans le conteneur à verre (Exemples : bouteilles, flacons de parfums, pots de confiture...)
- Gaspillage alimentaire 5,4 %**
Retrouvez les conseils pour moins gaspiller sur www.agirpourlatransition.ademe.fr (Exemples : produits périmés, restes de repas...)
- Emballages recyclables 18 %**
À déposer dans le conteneur jaune (Exemples : bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, cartons, briques alimentaires, papiers...)
- Déchets alimentaires 35 %**
À composter ou à déposer dans un point de collecte des déchets alimentaires (Exemples : épluchures, coquilles d'œufs, coquillages, marc de café, essuie-tout...)
- Ordures ménagères résiduelles 28,2 %**
À déposer dans le conteneur à ordures ménagères (Exemples : textiles sanitaires : lingettes, mouchoirs, protections hygiéniques féminines, couches, cotons-tige - petits objets en plastique : brosse à dents... - litières animales, balayures...)



238 kg
d'ordures ménagères par an et par habitant de Grand Lac

grand-lac.fr

méry environnement

EN MAISON OU EN APPARTEMENT JE TRIE POUR VALORISER MES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Les déchets alimentaires acceptés



Les déchets NON ACCEPTÉS

ZÉRO PLASTIQUE



L'école en chiffres :

- Septembre 2022 :232 élèves.
- Septembre 2023 :232 élèves.

RENTRÉE 2023/2024 :

Septembre, le cœur de l'école se remet à battre.

L'équipe enseignante s'affaire pour accueillir les enfants.

Quelques changements à noter cette année: Madame Séverine GAILLARD, enseignante en maternelle, assurera la direction de l'école. Merci pour son engagement.

Voici l'organisation de l'école pour cette année scolaire :

PS-MS Mmes GAILLARD et OBERLE

PS-GS Mme FERRARI

MS-GS Mme MEUNIER

GS-CP Mme MARTINEZ

CP-CE1 Mmes PEREIRA et AUBERT

CE1-CE2 Mme PICUT

CE1-CE2 Mmes GUICHON et MAILLY

CM1-CM2 Mme RIGO remplacée par Mme REVOL

CM1-CM2 M TOMASELLI et Mme DENIAU

A la rentrée 2023, Grand lac lance sa première édition du « **défi des écoliers** ». Ce défi mobilité a pour ambition d'inciter les élèves et leurs familles à se rendre à l'école de manière active seul ou en groupe. Belle sensibilisation pour les enfants et les adultes qui ont preuve d'imagination. Ils sont venus à pied, en trottinette, en vélo et même à cheval. Bravo à tous pour cette première participation.



Les enseignants

Pour le service périscolaire, trois nouvelles personnes sont venues renforcer l'équipe : Audrey DUSONCHET, Laetitia MAGNIN et Célia MOSER.

Nous recherchons des solutions pour rendre le temps du repas plus calme, moins bruyant.

L'idée de créer un self-service pour les enfants de l'élémentaire a fait son chemin, et, depuis la rentrée de Septembre, les enfants ont la fierté et la joie d'inaugurer cette expérience.

Nous développons leur autonomie et leur responsabilisation pour l'entrée au collège. Les enfants sont ravis.

Les résultats sont tangibles tant pour le bruit que pour le gaspillage qui a diminué.

Merci à toute notre équipe d'agents qui œuvre à la réussite de ce projet.

Il faut dire que pour optimiser notre objectif, nous n'avons pas hésité à embaucher afin qu'à chaque classe soit attribuée un adulte référent qui gère le flux du groupe et la surveillance des enfants.

Cet effort a porté ses fruits puisque tous les bénéficiaires avouent leur satisfaction.



Self-service



Le **plan VIGIPIRATE vigilance attentat** nous oblige à plus d'attention et de contrôle des flux pour les entrées et sorties de classes.

Ces contraintes compliquent notre quotidien et le vôtre mais nous agissons pour la sécurité des enfants dont nous avons la responsabilité.

Toute notre action pour l'école n'a qu'un seul objectif : la qualité et le bien-être de vos enfants.

Toute notre équipe s'y emploie.

La pause méridienne est ponctuée également par des animations que nous proposons chaque midi. Un calendrier est établi pour que chaque classe de l'élémentaire profite des activités de découvertes.

- Le lundi: escrime,
- le mardi : badminton,
- le jeudi: anglais
- le vendredi : yoga, la petite dernière de nos interventions.

La participation à ces ateliers n'est pas obligatoire mais basée sur le volontariat. Beau succès auprès des enfants.

- En maternelle, Mmes DARRAQ et DELLA PIETRO, de l'association LIRE et FAIRE LIRE, animent des moments de lecture et font rêver les enfants avec des histoires fabuleuses.

Badminton



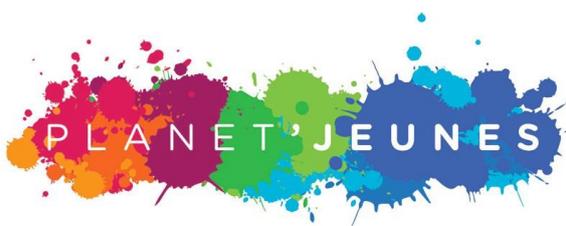
Yoga



Escrime



Anglais



L'été 2023 s'est achevé à Planet'Jeunes avec une fréquentation en augmentation, qui marque l'intérêt de nos services. Au delà de l'Accueil de Loisirs, 4 séjours ont été organisés au sein des services. Cette année, nous avons également proposé des stages vélo et hip-hop en enfance qui ont été une réussite. Nous pensons déjà à renouveler cette expérience autour de nouvelles thématiques pour les vacances à venir.

La rentrée scolaire de septembre est également synonyme pour Planet'Jeunes de reprise des activités périscolaires. Afin de pouvoir proposer des emplois attractifs, nous travaillons en partenariat avec les communes autour d'une mise à disposition de nos animateurs sur les temps de pause méridienne et du soir, permettant de renforcer les équipes déjà constituées. Les enfants bénéficient grâce à cette organisation d'une continuité pédagogique avec la présence d'une personne qui assure la transition entre les différents temps et les différents lieux qu'ils fréquentent.

Le service petite enfance

Le service petite-enfance a repris ses accueils au Lieu d'Accueil Enfants-Parents les lundis et vendredis matins et au Relais Parents Enfants (RPE) les mardis et jeudis matins.

Le RPE évolue puisque les professionnels de la garde d'enfants à domicile seront accueillis au même titre que les assistants maternels. Devant la carence de moyens de garde en petite-enfance sur le territoire il nous semble nécessaire de valoriser l'ensemble des modes de garde. Un projet avec la PMI et la CAF est à l'étude. Nous développons également un partenariat avec l'Ilot Câlin et les micro-crèches du territoire autour de formations

et d'animations collectives où les enfants et les professionnels peuvent se rencontrer.

Le service jeunesse

En jeunesse la rentrée rime avec reprise du partenariat au collège et au lycée où nous intervenons autour de plusieurs axes. Nous proposons des animations lors des pauses méridiennes et développons des interventions pédagogiques avec le corps enseignant autour de projets tel que les compétences psycho-sociales, le Conseil Départemental Jeunes, les éco-délégués où encore l'accompagnement de projets jeunes.



Le service familles

Suite au diagnostic qui a été réalisé nous souhaitons faire évoluer le service familles pour s'adapter au besoin du territoire. Nous allons ainsi organiser des samedis matins un « Papote Café », moment dédié aux parents qui souhaitent échanger autour de questions éducatives. Des conférences viendront compléter ces temps si une problématique émerge. En parallèle, les sorties familles et les soirées jeux de société vont continuer d'avoir lieu régulièrement.

L'ensemble des informations sont disponibles sur notre site internet

www.planetjeunes.fr ou

au 04 79 63 67 96

Nous avons vécu une année exceptionnelle remplie d'événements marquants .

Tout d'abord, nous avons eu le plaisir d'assister aux traditionnels vœux du maire, où nous avons partagé un moment convivial.

Lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, nous avons rendu hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. L'importance du devoir de mémoire est primordiale.

La préservation de notre environnement était également au cœur de nos préoccupations avec l'opération «Nettoyons la Nature». Ensemble, nous avons nettoyé nos rues, nos espaces verts, contribuant ainsi à la préservation de notre belle nature.

La culture a également eu sa place avec des pièces de théâtre inoubliables qui ont enchanté notre communauté. Ces représentations artistiques ont permis de créer des moments de partage et de convivialité.

Nous sommes également fiers d'annoncer que notre commune est devenue une ville ambassadrice du don d'organes. Nous avons soutenu cette noble cause en sensibilisant l'importance du don d'organes, et en encourageant chacun à prendre part à cette démarche généreuse.

Enfin, nous avons célébré nos aînés en organisant un repas convivial. Et nous avons accueilli durant deux après-midis ceux qui n'ont pas pu être présents.

Commemoration 11 novembre



Eau, climat, on agit !



Nettoyons la nature



Commemoration 11 novembre



Repas des Aînés



Inauguration, commune ambassadrice du don d'organes



La toute petite LIBRAIRIE



La réfection de la route des briques nous avait privés de lectures... Grâce à Sophie, et surtout à Olivier et Emeric, une belle petite cabane construite avec des matériaux de récupération, vous attend en face de la croix de Lachat.

Le principe n'a pas changé : **je dépose un livre, je prends un livre.**



cabane à livres



JOUONS TOUS ENSEMBLE

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Une première rencontre intergénérationnelle le 17 novembre. Avec l'aide de Mylène, et ses nombreux jeux...parents, grands parents, enfants et même arrière petit-fils se sont exercés aux chrominos, au skyjo et également aux échecs avec Kevin... Nous n'oublions pas, bien sûr les crêpes à la confiture et le gâteau aux noix !

Soirée «Jouons ensemble»



ASSOCIATION « CŒUR 2 BOUCHONS »

Nous remercions les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire, les enfants de l'école Montessori et tous les mérolains qui ont collecté les bouchons et couvercles en plastique.

Nous les invitons à poursuivre leurs actions en 2024 !



Cœur 2 bouchons

OCTOBRE BLEU

Cette année, nous avons eu le plaisir de participer à la représentation théâtrale «Drumer Club» jouée par la troupe «Les éclats T du Viviers».

Pièce à l'humour décapant, appréciée par un public nombreux et réactif, venu des différentes communes alentours.

Les éclats T du Viviers



"Que font les aînés de Méry" ?

Tout au long de l'année, ils ont pratiqué le qi gong le lundi, les jeux de société le mardi, la gym le mercredi.

Ils se sont retrouvés au restaurant pour apprécier un bon repas en septembre, en février, et en avril, sans oublier les anniversaires.

En mai ils se sont initiés à la sophrologie.

En octobre, ils ont participé à "octobre bleu" (le mois des aînés), en décorant avec conviction et entrain la salle polyvalente d'une multitude de pompons bleus ! Merci à eux.

Cette année a été émaillée de nombreux rendez-vous, et de réflexions, pour chercher un nouveau mode de gestion au club. L'idée d'une association collégiale s'est installée.

Lors de l'AG du 6 janvier en présence de Nathalie Fontaine notre maire, de Aurélie Vieira, Adjointe à la vie associative et de deux responsables de "Génération Mouvement" les statuts de cette collégiale ont été votés, et les 13 membres de la collégiale acceptés à l'unanimité.

Les co-présidents Monique Thomas et Jean Manda roux dès lors quittent la présidence du club des aînés.

Beaucoup d'émotion, de remerciements, de cadeaux, de fleurs, avant de partager la galette des rois, et des bulles...dans une ambiance conviviale.

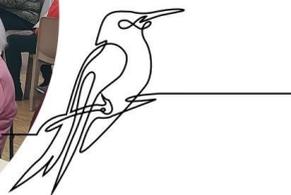
Monique et Jean ont remercié les aînés pour tous les bons moments partagés durant 10 ans et ont souhaité que la collégiale entretienne ces liens d'amitié, cette association étant ouverte à tous les mérolains aînés et autres.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06.73.10.20.11

Monique Thomas et
Jean Mandaroux



Assemblée générale du 6 janvier 2024



UNION BOULISTE Sonnaz/Méry

L'Union Bouliste de Sonnaz-Méry a terminé la saison 2022/2023 avec des résultats jamais atteints.

Si l'équipe masculine a accroché une 4^{ème} place dans la ligue départementale 3^{ème} division et une demi-finale en double, en 4^{ème} division au championnat de Savoie, ce sont les féminines qui ont apporté à l'association ses meilleurs résultats :

- Finalistes au championnat de Savoie en simple 3^{ème} division et qualifiées pour le championnat de France.
- Finalistes au championnat de Savoie en double 3^{ème} division, qualifiées pour le championnat de France et vice-championnes de France
- Championnes de Savoie en mixte toute division et qualifiées pour le championnat de France.
- 3^{ème} au championnat de Savoie en triple 3^{ème} division et qualifiées pour le championnat de France.
- Championnes au Championnat des 2 Savoie des Associations sportives féminines.

Nous sommes fiers de nos féminines qui représentent la moitié de l'effectif du club et qui montrent le chemin de la réussite.

Merci à tous les sponsors et bénévoles qui nous ont accompagnés encore cette saison.



APEEPM

Kermesse - 17 juin 2023

Plus d'une centaine d'enfants et leurs familles sont venus fêter la fin de l'année scolaire 2022/2023 dans la cour de l'école maternelle. Au programme : buvette, snack, stands, parcours de jeux, château gonflable et tirage au sort des gagnants de la tombola.

Vide grenier - 10 septembre 2023

Organisation du premier vide grenier au cœur même du village de Méry. Une journée ensoleillée et une belle réussite avec 49 exposants, buvette, snack, activités pour enfants & tirage au sort des gagnants des paniers garnis.

Assemblée générale - 5 octobre 2023

Plus d'une trentaine de personnes présentes, bilan de l'année 2022/2023, réélection des membres du bureau, inscription des bénévoles actifs et création d'une nouvelle catégorie de bénévoles : les bénévoles ponctuels. Agenda prévisionnel de l'année 2023/2024. Remerciements et départs de Mme Colli Laetitia vice-présidente et à l'APEEPM depuis 10 ans et Sylvia Niau. Pot de l'amitié.

Halloween - 22 octobre 2023

Nous avons proposé aux enfants de venir fêter halloween dans la cour de leur école. Buvette, goûter, stands (maquillage, mèches, ballons), musique, projection de 3 films dans la salle de motricité et élection des 10 plus beaux déguisements.

Marché de Méry - 10 décembre 2023

30 exposants, buvette, snack, vente des calendriers de l'APEEPM et des fromages de la ferme de Revers, activités pour enfants (maquillage, activités manuelles),

photographe professionnelle, démo de hip-hop, venue du père Noël & tirage au sort des gagnants des paniers garnis confectionnés grâce aux dons des exposants.

Vente de sapins et d'agrumes - 10 décembre 2023

Vente en partenariat avec M.Roux sapinsdenoelpaysdesavoie.fr à la Bridoire et Sole de Sicilia à Grésy-sur-Aix.

Remerciements

Mairie de Méry, comité des fêtes de Méry, Méryforme, les butineuses savoyardes, la Ferme de Revers, L'Orionde, le salon de coiffure Entre Nous, tous les artisans, producteurs et commerçants qui nous aident en participant à nos manifestations, en nous offrant des lots pour les paniers garnis et la tombola et/ou en faisant des dons à l'APEEPM.



Vide-grenier



Halloween



Marché de Noël

LÉ FOURNACHUS

En 2023, l'association Lé Fournachus a organisé localement des activités à Fournet.

Elle confectionne du pain, grâce à son équipe dynamique de boulangers et réalise la cuisson traditionnelle au four. Des événements plus symboliques ont lieu également, comme le sapin de Noël ou bien la fête de la Sainte Anne. La solidarité a accompagné les aînés de nos hameaux mais aussi des actions départementales comme "la Ligue contre le cancer" et des actions à visée plus internationale, comme celle "du pain pour le Népal". Encore merci à notre équipe de boulangers bénévoles avec lesquels nous soutenons activement tous ces événements mais aussi les associations de Méry dans leurs activités.

En 2024, nous poursuivrons nos actions autour du Four de Fournet au même rythme, afin de renforcer les relations harmonieuses entre les habitants du village. Grâce au travail engagé de tous, nous pourrons nous réunir autour d'un repas de fête cet été et organiser un atelier de boulangerie.

Si vous habitez Fournet, Les Hauts de Fournet, Montagny et la Fruitière, venez nous rejoindre pour apporter votre enthousiasme et votre envie de convivialité.

N'hésitez pas à vous faire connaître lors de nos diverses manifestations autour du four du Fournet ou à l'adresse suivante :

fournachus@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES

Le concours de belote organisé par le comité des fêtes de Méry sous la présidence de Kévin Villiod et de son équipe a été une totale réussite. Pas moins de 40 doublettes étaient présentes, il a malheureusement fallu refuser du monde. Deux entractes ont permis aux participants de se restaurer grâce aux savoureux diots divinement cuisinés par Jean sans oublier les bugnes d'André, Emeline et Marine.

Une pesée d'un filet garni à récompensé une Mérolaine qui est repartie avec un magnifique jambon.

Les vainqueurs du concours de belote sont Alain et Gilbert.

En deuxième place, arrivent Marcelle et Emeryc.

Et en troisième place, Isabelle et Blandine.

Tous les participants du concours se sont vu offrir un lot de consolation.

Merci à tous pour votre participation.



Belote 2024 pesée du filet garnis



Déchetterie de Drumettaz-Clarafond

- **HORAIRE ÉTÉ**
du 01.04 au 31.10
 - du lundi au samedi
8h à 11h45
14h à 17h45
 - dimanche
9h à 11h45
- **HORAIRE HIVER**
du 01.11 au 31.03
 - du lundi au samedi
8h30 à 11h45
14h à 17h15
 - dimanche
9h à 11h45

Ramassage des encombrants 2024

- les **mardis 18 juin et 22 octobre 2024**
Inscription auprès de Grand Lac : Tél 04 79 35 00 51.

Ramassage des ordures ménagères

- Les **mardis** et **vendredis matin**
sauf pour les riverains du chemin Pré Prisset (collecte les mardis et samedis matin) et le chemin des Grands Jets (collecte les mercredis et samedis matin).

Le brûlage des déchets végétaux

- **Est interdit** sur la commune de Méry comme sur l'ensemble de la Savoie par l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD).

Les travaux de bricolage et de jardinage

- Utilisant des appareils à moteur thermique sont autorisés:
 - les jours ouvrables: 8h30-12h / 14h-19h30
 - les samedis: 9h-12h / 15h-19h
 - les dimanches et jours fériés: 10h-12h

Extinction de l'éclairage public sur la commune de 23h à 6h

- depuis le mois d'octobre, extinction de 23h à 6h sur l'ensemble de la commune.

Mise à disposition d'un broyeur à végétaux

- Du 13 au 22 mai 2024
 - Pour des quantités importantes de déchets végétaux
 - Broyeur réservé aux particuliers
 - Renseignements et inscriptions préalables en mairie



Merci de vous adresser au secrétariat de la mairie Tél 04 79 63 56 70

LE CLUB DE KARATÉ

Pour cette saison 2023/2024, le club de karaté Méry-Drumettaz lance un nouvel entraînement le lundi soir dans la commune de Voglans. A destination des adolescents et des adultes, ce cours est mené par Franck Roissard, 6^{ème} dan.

Les compétiteurs du club ont commencé sur les chapeaux de roues ! La majorité des participants a fini sur des podiums lors du championnat départemental. Ils sont donc qualifiés pour les étapes suivantes...

Mention spéciale à Grégoire qui a été sélectionné en équipe de ligue kata (technique). Nous lui souhaitons pleine réussite !

En parlant de réussites, félicitations à : Théo pour son 1er dan, David pour son 2ème, Maud pour son 3ème, Laetitia pour son 5ème, et Jean Lou, entraîneur principal, pour son 6ème dan.

(Les dan sont des grades une fois la ceinture noire obtenue).

L'Assemblée Générale a eu lieu le 12 décembre, précédée d'un entraînement en commun avec tous les karatékas du club. Le nombre d'adhérents a de nouveau augmenté puisque la barre des 100 a été dépassée ! Le SKD Méry-Drumettaz se porte donc très bien.

Il n'est jamais trop tard pour venir essayer la discipline, pour les jeunes et les moins jeunes !

Si vous êtes curieux, n'hésitez pas à nous contacter au

skdmerydrumettaz73@gmail.com



ACCA - Chasseurs

Président : Bruno Païs
bruno.pais@yahoo.fr

APEEPM - Association des parents d'élèves

Présidente : Anaïs Bouvier
apeepm@gmail.com

Association école Graine d'Étoile Montessori

Président : Pierre Kolly
Tél : 04 79 63 61 77

Association diocésaine

Président : Bernard Danérol
Tél : 04 79 63 61 59

Association paroissiale

Président : Patrick Batsalle
Tél : 04 79 63 61 19

La Collégiale et Club des Aînés

ainesdemery@gmail.com

Comité des fêtes

Président : Kevin Villiod
cdfmery73420@gmail.com

Espace vide - Théâtre

Présidente : Céline Baudino
baudino.chaumont@gmail.com

Lé Fournachus

Président : Jérémy Exertier
fournachus@gmail.com

Lire et faire lire

Relais : Dominique Courtot
domcourtot@hotmail.com

MéryForme

Président : Christophe Bourrel
meryforme@gmail.com

Shokotan Karaté

Président : Marc Cousin
skdmerydrumettaz73@gmail.com

Tennis Club

Président : Maud Abonnenc
tennis.club.mery@gmail.com

Tous en rythme

Président : Bernard Pernet
Tél : 06 15 22 24 94
pernet.bernard@free.fr

Union bouliste Sonnaz-Méry

Président : Dominique Eyraud
Tél : 04 79 63 67 32

MODE D'EMPLOI

1/ JE PRÉPARE MON DÉPLACEMENT

- J'identifie ma Zone **Mobéa A, B, C ou D**
- Je choisis '**l'arrêt de bus scolaire**' référencé le plus proche de mon domicile
- J'identifie le '**Point d'intérêt**' que je souhaite rejoindre ainsi que l'**horaire** auquel je souhaite être déposé.

2/ JE RÉSERVE

3 choix possibles :

- Via l'Application Ondéa Grand Lac

Réservation possible jusqu'à 20 minutes avant mon déplacement sous réserve de disponibilité et de temps de trajet compatible.

- Sur le site : Ondea Grand Lac

Réservation possible jusqu'à 20 minutes avant mon déplacement sous réserve de disponibilité et de temps de trajet compatible.

- Par téléphone en appelant le 04 57 60 73 00

Réservation possible jusqu'à la veille de mon déplacement.

- **Je m'inscris** et je transmets mon nom, prénom, adresse, téléphone et date de naissance
- J'indique le **nombre de personnes** qui voyagent avec moi.
- **L'horaire estimé de prise en charge** à l'arrêt de bus scolaire à proximité de mon domicile m'est communiqué à la réservation, l'horaire définitif sera confirmé par SMS 20 minutes avant mon départ.
- Si je réalise **un aller-retour, 2 réservations sont nécessaires**
Vous pouvez effectuer **plusieurs réservations pour des trajets quotidiens**.

3/ JE VOYAGE

- Je me rends à l'arrêt de mon choix 5 minutes avant l'heure du rendez-vous
- Le minibus me conduit à mon point d'intérêt.

EN CAS D'ANNULATION

Je préviens **au plus tard 1 heure avant mon départ**, par téléphone ou via l'application Ondéa Grand Lac

Attention : 3 réservations de voyage non réalisées et non annulées provoqueront l'exclusion temporaire du service.

L'appli ONDÉA évolue, téléchargez là !





Avis aux promeneurs de chiens

- Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse.
- Plusieurs distributeurs de déjections canines ont été installés sur la commune. Rue de la Lombardière, route des Jacquiers et à proximité de l'Aire de jeux.



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE



RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...

Une application gratuite, à installer facilement sur votre smartphone qui vous permet d'être informé en temps réel sur l'actualité de votre commune.
Méry compte déjà plus de 500 abonnés !

01 | Téléchargez l'appli 02 | Recherchez votre commune 03 | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :





Mairie de Méry
95, place de la Fontaine
73420 Méry

04.79.63.60.00
accueil@mery73.fr

<https://www.mery73.fr/>

Ouverture mairie & Accueil téléphonique

Lundi de 14h15 à 18h45
Mardi, jeudi & vendredi de 14h15 à 17h45
Mercredi de 9h30 à 12h



<https://www.mery73.fr>